



DONDELANGE  
KEHLEN  
KEISPELT MEISPELT  
NOSPELT OLM

Service : Service technique  
Dossier suivi par : Chantal Brever  
T. 30 91 91-505  
F. 30 91 91-500  
[technique@kehlen.lu](mailto:technique@kehlen.lu)

## AVIS AU PUBLIC EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

l'entreprise SARL LME a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un monte-escaliers à Nospelt, 13 rue de Goebblange, pour le compte de Madame Suzanne Feyder-Kremer.

La demande d'autorisation concernant le dossier n°3A/2024/3008/176 du 23 juillet 2024 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 7 août 2024 au 23 août 2024 inclus.

Kehlen, le 7 août 2024

L'échevin délégué,  
Romain Kockelmann



Le Secrétaire,  
Marco Haas

23/08/2024